

CHANTAL SOUCY

votre candidate libérale dans Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton

VOTE PAR ANTICIPATION : **27 AU 30 NOVEMBRE** 9 H À 21 H
JOUR DU VOTE : **7 DÉCEMBRE** 9 H 30 À 21 H 30

Autorisée par l'agente officielle de Chantal Soucy

JOURNAL MOBILES

VOTRE JOURNAL CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

WWW.JOURNALMOBILES.COM

Qui pour succéder au siège de Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton ?

PAGE 7









PHOTOS : LGRACIEUSETÉS

De gauche à droite : Chantal Soucy, candidate Parti libéral, Caroline Émond, candidate Bloc Québécois, Luc-Brodeur-Jourdain, candidat Parti conservateur, Martin Grenier candidat Parti vert.

ÉVITEZ LES HAUSSES D'ESSENCE

2000$ SUBVENTIONS

LES MEMBRES EXÉCUTIF ADMISSIBLES OBTIENNENT
COSTCO WHOLESALE UNE PRIME DE 1200$ SUR CERTAINS MODÈLES
PRIME DE 1000$ POUR LES MEMBRES NON EXÉCUTIF

EN INVENTAIRE À PARTIR DE 65 399$



DESCHAMPS CADILLAC

DESCHAMPSCADILLAC.COM
SMS 450 300-4898
333 BOUL. ARMAND-FRAPPIER
SAINTE-JULIE

www.
NISSAN
STHYACINTHE
.com

NISSAN

Nissan de
St-Hyacinthe

L'événement
Noël NISSAN

BLITZ FINAL

POUR LA PLEINE SUBVENTION DE

7 000$

PREND FIN LE 31 DÉCEMBRE



NISSAN LEAF S 2027

ACHAT COMPTANT
31 851$

LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE AU PRIX LE PLUS BAS AU CANADA



NISSAN ST-HYACINTHE
6255, BOUL. LAURIER OUEST,
ST-HYACINTHE

Offre valide du 2 au 30 novembre 2026. **Nissan LEAF S 2027 :** prix de vente au comptant de 31 851 $ + taxes, incluant 6 088 $ en subventions gouvernementales (7 000 $ taxes incluses), en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026.**Incitatif provincial :** 2 000 $ du programme « Roulez vert » du gouvernement du Québec, déduit après taxes, offert aux résidents admissibles qui achètent ou louent (48 mois ou plus) une LEAF S 2027 neuve et jamais immatriculée auprès d'un concessionnaire Nissan participant au Québec. Montant variable selon la durée de location. Offre non cumulable avec certaines promotions, jusqu'à épuisement des fonds. Détails : https://www.quebec.ca/transports/transport-electrique/aide-financiere-vehicule-electrique/programme-roulez-vert. **Incitatif fédéral :** jusqu'à 5 000 $ dans le cadre du programme EVAP pour les résidents admissibles du Québec qui achètent, financent ou louent (48 mois ou plus) une LEAF 2026 neuve et jamais immatriculée, dont la valeur transactionnelle finale est de 50 000 $ ou moins, auprès d'un concessionnaire Nissan autorisé au Canada, entre le 16 février et le 31 décembre 2026 ou jusqu'à épuisement des fonds. Limite d'un incitatif par personne. Montant déduit après taxes, variable selon les règles du programme et la durée de location, et susceptible de diminuer dès le 1er janvier 2027. Détails : https://tc.canada.ca/en/road-transportation/innovative-technologies/zero-emission-vehicles/electric-vehicle-affordability-program-evap. Les incitatifs gouvernementaux sont assujettis aux conditions d'admissibilité et à la disponibilité des fonds, et peuvent être modifiés ou annulés sans préavis. Nissan Canada n'est pas responsable des modifications aux programmes ni du montant réel des incitatifs accordés. Les renseignements sont fournis à titre informatif seulement. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes applicables en sus. Offre sur approbation du crédit par Nissan Canada Finance, pour une durée limitée. Les détaillants sont libres de fixer leurs prix. Véhicule et accessoires illustrés à titre indicatif seulement.

Citation
choisie par Pierre

Il me semble que les messages que nous envoie la nature sont clairs depuis longtemps.

« Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste. »

— Kenneth Boulding



SOMMAIRE

OPINION
PAGE 3

LETTRE OUVERTE
PAGE 4

BILLET
PAGE 5

ACTUALITÉS
PAGES 6-7

COMMUNAUTAIRE
PAGE 8

ARTS VISUELS
PAGE 10

ART DE LA SCÈNE
PAGE 11

LIVRES
PAGE 13

ENVIRONNEMENT
PAGE 14

LOISIRS
PAGE 15

Suivez-nous sur Instagram
www.instagram.com/journalmobiles/

Suivez-nous sur facebook
www.facebook.com/JournalMobiles

Le projet C-39 : bâtir un Canada fort au prix de l'environnement?

Il m'arrive parfois de me demander si on en fait trop pour la protection de l'environnement. Cette pensée me vient quand je vois un barrage sur une rivière, une ligne de chemin de fer ou un quai en bordure d'un grand cours d'eau. Pourrait-on construire ces infrastructures avec les normes environnementales actuelles? Pas sûr.

ROGER LAFRANCE

En lisant ces lignes, j'en entends déjà plusieurs se demander quelle mouche m'a piqué ou si je ne devrais pas être interné le temps de me faire soigner! Eh bien non, je suis encore sain d'esprit.

Ce préambule m'amène à vous parler du projet de loi C-39 qu'a déposé le gouvernement de Mark Carney. En proposant ce sujet à la direction de Mobiles, je me disais que j'avais là un sujet qui allait sûrement défrayer les manchettes au cours des prochains mois. Déjà, les syndicats, les groupes environnementaux et les Premières Nations sont montés aux barricades pour dénoncer ce projet de loi.

Essayons donc d'y voir un peu plus clair. D'abord, ce projet s'inscrit dans la volonté du gouvernement Carney de rendre l'économie canadienne moins dépendante des États-Unis. Celui-ci entend mettre de l'avant plusieurs grands projets nationaux pour transporter et exploiter nos ressources naturelles. On surnomme le projet de loi C-39, la «Loi visant à bâtir un Canada fort». Ça dit tout.

Ce projet de loi omnibus de 243 pages viendra modifier une douzaine de lois fédérales. Il permettra au gouvernement Carney d'accélérer les procédures d'autorisation des grands projets dans un délai d'un an, de réduire les délais d'examen et de créer des zones d'intérêt national afin de préapprouver certains types de projets. Au passage, il modifiera le Code du travail canadien pour les entreprises sous compétences fédérales en intervenant dans les conflits de travail qui pourraient survenir.

Bref, c'est du costaud. Le gouvernement Carney va-t-il trop loin? Peut-être, mais jusqu'où doit-on aller lorsqu'on veut réaliser rapidement des projets d'infrastructure afin de diversifier nos marchés d'exportation? Les États-Unis ne sont plus un pays fiable plaide Mark Carney avec justesse. Pour cela, nous devons nous assurer d'être davantage accessible aux autres marchés mondiaux.

Avec les années, les gouvernements se sont dotés de lois et de règles afin de protéger l'environnement. C'est bien normal. L'environnement, c'est après tout le milieu qu'on habite et dans lequel on vit. C'est aussi un déterminant de notre santé. Mais ces réglementations ont souvent le défaut de retarder des projets importants, quand ils ne sont pas bloqués indéfiniment en raison des délais et des étapes de consultation qui n'en finissent pas.

Tout cela me ramène à ma question du début. Nos lois environnementales sont-elles devenues trop exigeantes avec le temps? Empêchent-elles les gouvernements d'agir pour le bien commun du pays? Ou est-ce le gouvernement Carney qui va trop loin?

Ce sont là des questions intéressantes qui méritent d'être discutées. Il n'y a pas de réponses évidentes ou simples. Personnellement, je n'ai pas vraiment de réponse.

Derrière ce projet, il y a une autre question, encore plus importante celle-là. Le projet C-39 vise à doter le Canada de grandes infrastructures pancanadiennes pour exploiter et transporter nos produits ou ressources naturelles. Cette vision est en confrontation directe avec celle du gouvernement québécois pour qui les intérêts du territoire québécois priment sur ceux du pays.

On n'a donc pas fini d'en entendre parler! Restons vigilants, les amis.

Boris



Journalistes-Collaborateurs
Alexandre D'Astous, Anne-Marie Aubin, Marie-Claude Morin, Roger Lafrance, Pierre Béland, Alain Bérubé, Boris.

Comité de rédaction
Sophie Brodeur, Marie-Claude Morin, Mandoline Blier, Nelson Dion, Félix Tremblay.

Direction et publicité
Nelson Dion > direction@journalmobiles.com
Guillaume Mousseau > guillaume@journalmobiles.com
Téléphone - 450 230-7557

Graphisme
Martin Rinfret - Solutions graphiques

Conseil d'administration
Sophie Brodeur, présidente et trésorière, Félix Tremblay, vice-président, Anne-Marie Aubin, secrétaire, Pierre Béland, administrateur.

Les grandes lignes
Mobiles, Média Communautaire Maskoutain est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission première est la production et la diffusion de l'information locale et régionale reflétant en priorité la vie culturelle, sociale et communautaire de la collectivité maskoutaine.

Visitez le www.journalmobiles.com
Faites parvenir vos textes, photos et commentaires à **redaction@journalmobiles.com**

Culture et Communications Québec
AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec
Financé par le gouvernement du Canada | Canada

JOURNAL MOBILES
média communautaire maskoutain
450 501-8790 www.journalmobiles.com
1195, rue Saint-Antoine – Bureau 308
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3K6
Tirage : 34 800 exemplaires
Distribution par Postes Canada et présentoirs
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
1157494 - ISSN : 2292-3551

50 % MOINS DE FIBRE DE BOIS QUE LES PAPIERS UFC
PEFC



Crédit difficile ou nouvel arrivant : des portes plus ouvertes qu'on pense

Chez Kia Saint-Hyacinthe, une équipe se consacre aux deuxième et troisième chances au crédit et aux nouveaux arrivants. Voici comment on peut vous aider.

Par Sean, représentant aux ventes de véhicules d'occasion chez Kia Saint-Hyacinthe

Ça fait environ quatre mois que je travaille chez Kia Saint-Hyacinthe. Pendant ce temps, j'ai vu plusieurs clients arriver découragés, persuadés qu'obtenir un véhicule était impossible pour eux, puis repartir le sourire aux lèvres, les clés en main. Si vous avez un crédit difficile ou si vous venez d'arriver au Québec, cet article est pour vous.

UN MAUVAIS CRÉDIT, ÇA PEUT ARRIVER À TOUT LE MONDE
Une faillite, une proposition de consommateur, une séparation ou une perte d'emploi peuvent laisser des traces dans un dossier de crédit. Pour moi, ce n'est pas une question de valeur personnelle, c'est une question de parcours.

DES SPÉCIALISTES QUI NE FONT QUE ÇA : DES DIRECTEURS FINANCIERS CHEVRONNÉS
Chez Kia Saint-Hyacinthe, on a des directeurs financiers qui se spécialisent dans les deuxième et troisième chances au crédit. C'est leur travail au quotidien. Ils savent comment monter un dossier pour un redressement de crédit et quelles options existent selon chaque situation.

DÉJÀ REFUSÉ AILLEURS?
Si d'autres endroits vous ont dit non, ne vous découragez pas. Plus souvent qu'autrement, on réussit à obtenir une approbation pour des clients en deuxième ou troisième chance. Même quand le dossier semble difficile, on peut quand même faire la demande et essayer.

VOUS VENEZ D'ARRIVER AU QUÉBEC? DES PROGRAMMES POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS
Quand on arrive au Québec, on n'a souvent aucun historique de crédit ici, et plusieurs se demandent si c'est même possible d'obtenir un financement. Bonne nouvelle : on a des programmes conçus pour les nouveaux arrivants. Nos directeurs financiers peuvent aussi vous conseiller sur le fonctionnement du crédit au Québec, pour que vous partiez du bon pied.

LA TRANSPARENCE AVANT TOUT
Je préfère toujours être honnête. Avec un crédit difficile, le taux d'intérêt est généralement plus élevé, et il faut choisir un véhicule qui respecte votre budget. Mais bien géré, ce financement devient un vrai tremplin : en faisant vos paiements régulièrement, vous rebâtissez votre crédit pour l'avenir.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?
C'est simple : venez m'expliquer votre situation. On regarde ensemble les options qui s'offrent à vous, et je vous dis honnêtement si une approbation est envisageable. Dans bien des cas, vous pouvez repartir avec un véhicule assez rapidement.

Pour bien vous préparer, apportez vos preuves de revenus, une preuve de résidence et votre permis de conduire valide. Une mise de fonds, même petite, peut aussi faire une différence. Et rappelez-vous qu'un bon vendeur ne vous met jamais de pression.

Vous avez des questions? Écrivez-moi ou textez-moi, ça me fera plaisir de regarder votre situation avec vous, sans jugement.

Et vous, qu'est-ce qui vous inquiète le plus quand vous pensez à financer une voiture?

En collaboration avec Kia Saint-Hyacinthe

Du mouvement vient l'inspiration

KIA St-Hyacinthe
450, rue Daniel-Johnson E, Saint-Hyacinthe
450 774-3444 - www.kiasthyacinthe.com

OPINION

LETTRE OUVERTE

État de la situation et demande de révision de la politique de placements publicitaires

Monsieur le Ministre Bérubé,

Nous tenons d'abord à vous féliciter pour votre nomination comme ministre de la Culture et des Communications.

Au cours des dernières années les trois associations de médias communautaires ont entrepris de nombreuses démarches afin de sensibiliser le gouvernement à la situation particulièrement préoccupante des médias communautaires. Nous avons notamment rencontré des membres du cabinet du ministère de la Culture et des Communications, des représentant.es du Secrétariat à la communication gouvernementale ainsi que du Centre d'acquisition gouvernementale.

À chacune de ces rencontres, nous avons constaté une réelle écoute et une volonté de soutenir les médias communautaires. La réponse qui nous a toutefois été répétée est que l'objectif de 4 % des placements publicitaires gouvernementaux dans les médias communautaires est atteint. Or, cette donnée masque une réalité préoccupante, les médias communautaires continuent de voir leurs revenus publicitaires diminuer d'année en année. Nous croyons que cette situation est contraire à l'esprit même de la politique gouvernementale.

Les médias communautaires jouent pourtant un rôle essentiel dans l'ensemble des régions du Québec. Ils assurent une information de proximité, mettent en valeur la vie sociale et culturelle de leur milieu, favorisent la participation citoyenne et rejoignent des publics qui ne sont pas toujours atteints par les autres plateformes médiatiques. Malgré cela, ils demeurent les grands oubliés du modèle actuel.

À notre avis, il ne suffit plus de mesurer le pourcentage global des investissements dans les médias communautaires. Il faut également s'assurer que ces investissements soient augmentés et répartis de manière équitable entre les différentes catégories de médias afin que l'objectif de soutien soit réellement atteint.

Nous croyons qu'une révision rapide de cette politique s'impose et sollicitons donc votre appui. Pour ce faire, nous vous demandons une rencontre (chose qui ne nous a jamais été accordée par vos prédécesseurs au cours des huit dernières années). Vous pourriez également profiter de cette rencontre pour nous faire part des modifications envisagées au Programme d'aide aux médias communautaires présentement à l'étude par votre ministère.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Les président.es des trois associations :

Joël Deschênes, Associations des médias écrits communautaires autonomes du Québec (AMECQ)
Carl Desbiens, Fédération des télévisions communautaires du Québec (FTCAQ)
Sandra McNeil, Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)

VOUS VOULEZ FAIRE CONNAÎTRE VOTRE OPINION

Le journal Mobiles vous invite à nous faire parvenir vos commentaires et vos lettres ouvertes.

Pour nous permettre de vous rejoindre, prenez soin d'y inclure vos coordonnées ; nom(s) et prénom(s) de(s) l'auteur.e.s; #téléphone; adresse postale et par courriel. Le *journal Mobiles* se réserve le droit d'écourter vos contenus avant publication.

JOURNAL MOBILES

Faites parvenir au courriel : redaction@journalmobiles.com
Par la poste : Journal Mobiles, A/S La rédaction 1195, rue Saint-Antoine, bureau 308, Saint-Hyacinthe QC J2S 3K6

LA SÉCURITÉ DES FEMMES

Une urgence nationale !

Nous venons tout juste d'atteindre l'alarmant record de vingt féminicides au Québec pour l'année 2026. Vingt femmes tuées, parce qu'elles étaient des femmes. Vingt vies arrachées de force dans une société qui banalise encore beaucoup trop les violences.

MARIE-CLAUDE MORIN

Les chercheuses et les chercheurs documentent la manosphère depuis un bon moment : ce qui était marginal il y a quelques années est devenu beaucoup plus accessible, voire viral. Ce n'est pas un groupe homogène, et l'idée n'est pas non plus d'interdire aux hommes de se réunir entre eux pour parler de leurs défis, ce qui peut être sain, mais il y a aussi des cas où ça dérape dangereusement. Pour la sécurité des femmes, mais aussi au niveau de l'instrumentalisation de la souffrance bien réelle de certains jeunes hommes.

Dans le documentaire « Bitch ! Une incursion dans la manosphère » de Marc-André Sabourin et Charles Gervais, des hommes se confient, masqués ou à visage découvert, sur leurs motivations. Nous y retrouvons les Pickup Artists qui, via un contenu payant, expliquent comment draguer de façon efficace, leur message : la drague est une compétence, comme la vente. Nous survolons ensuite les MGTOW (Men Going Their Own Way) qui ont fait le choix d'exclure les femmes de leurs projets, prétendant que ces dernières n'attendent que de leur briser le cœur. Ensuite, nous avons les Men's Rights Activists, dénonçant le féminisme intersectionnel, le prétendant radical, et véhiculant un désir de reconnaissance de la « crise de la masculinité ». Finalement, les Incels, ou célibataires involontaires, qui cultivent une haine des femmes en leur attribuant leur propre solitude, certains allant même jusqu'à qualifier de héros les auteurs de la tragédie de la Polytechnique de Montréal et de l'attaque de Toronto.

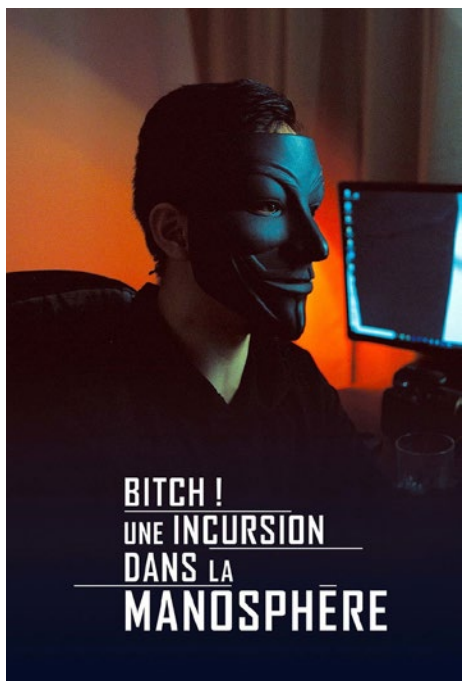


PHOTO : GRACIEUSETÉ

Image tirée du documentaire «Bitch, une incursion dans la manosphère».

Not all men. Mais tout de même beaucoup. Suffisamment pour considérer cela comme un enjeu de sécurité bien réel. L'autrice et chercheuse Léa Clermont-Dion a documenté le phénomène dans son livre « Les mascus : Leur projet politique », l'ouvrage en question n'est même pas encore sorti qu'elle a déjà reçu un torrent de haine après son passage au Sénat français. Je ne minimise pas la souffrance masculine, au contraire, mais c'est une grossière erreur que de l'attribuer aux droits des femmes et de faire refléter qu'elles ont plus de privilèges que les hommes dans notre société. Quand certains remettent publiquement en question le droit de vote des femmes, qu'une pétition circule dans une école pour légaliser le viol ou qu'un influenceur déclare que boire de l'eau du robinet féminise les hommes parce que de l'œstrogène s'y retrouve, nous devons reconnaître que nous vivons avec un sérieux problème de désinformation.

Ce sujet concerne l'ensemble de la population. Les femmes et les communautés LGBTQ+, les personnes immigrantes et issues de l'immigration, les personnes autochtones, les personnes vivant avec des limitations… Mais aussi, les jeunes hommes blancs, cisgenres et hétérosexuels qui évoluent avec des modèles imposés de masculinité toxique à même leurs algorithmes, sans nécessairement que cela soit sollicité.

Il est primordial d'agir dès maintenant contre cette crise majeure avec des mesures de prévention ciblées, de la sensibilisation et surtout, l'éducation de nos jeunes! Nous ne pouvons certes pas contrôler ce qui se retrouve sur les plateformes numériques, mais nous avons la responsabilité de les outiller adéquatement contre une idéologie qui ne fait rien d'autre que les utiliser en ciblant les plus vulnérables d'entre eux.

Nos gouvernements doivent à tout prix traiter ces enjeux comme une urgence nationale et nous devons nous tenir debout et surtout cesser de nous taire devant ces discours destructeurs et dangereux! Une victime c'est trop, vingt victimes, c'est vingt fois trop!

CHRONIQUE COMMANDITÉE



ANIMO etc
St-Hyacinthe

PRÉPARER L'HIVER : LE CONFORT DE VOTRE CHIEN D'ABORD

ANIMO ETC ST HYACINTHE

Novembre est arrivé, et avec lui les premiers matins froids. C'est le moment idéal pour préparer l'hiver de votre compagnon à quatre pattes. Chez Animo etc, on le répète souvent : un chien bien équipé et bien installé profite de la saison froide beaucoup plus qu'on le pense.

LE MANTEAU : PAS POUR TOUS, MAIS ESSENTIEL POUR CERTAINS
Tous les chiens ne supportent pas le froid de la même façon. Les petits chiens, les chiens à poil ras, les chiots et les chiens plus âgés perdent leur chaleur rapidement et bénéficient d'un bon manteau. Choisissez-en un qui couvre le dos et la poitrine, qui laisse les pattes libres de bouger et qui s'ajuste sans comprimer. L'imperméable est un vrai atout pour les journées humides. À l'inverse, les chiens au pelage très épais, comme le husky, s'en passent souvent : leur fourrure les protège déjà. Si votre chien tremble, lève les pattes ou veut rentrer rapidement, c'est qu'il a froid.

UN LIT ISOLÉ POUR DES NUITS DOUCES
Un plancher froid et des courants d'air rendent le sommeil inconfortable, surtout pour les chiens plus âgés ou sensibles des articulations. Un lit surélevé ou doté d'une base isolante garde la chaleur du corps. Placez-le loin des portes et des fenêtres, dans un coin tranquille. Quelques couvertures dans lesquelles il peut se faire un nid font aussi une belle différence.

AJUSTER L'ALIMENTATION
Quand il fait froid, le corps brûle plus d'énergie pour maintenir sa température. Selon son niveau d'activité, les besoins de votre chien peuvent donc changer. À l'inverse, un chien qui bouge moins à l'intérieur risque de prendre du poids. Le truc le plus simple : surveiller sa silhouette. Vous devriez sentir ses côtes sans les voir. Notre équipe peut vous aider à choisir l'aliment et les portions qui lui conviennent.

LES GROS CHIENS ACTIFS DEHORS
Husky, berger, labrador… les grands chiens qui passent beaucoup de temps dehors dépensent beaucoup plus d'énergie en hiver : marche, jeux dans la neige, effort pour rester au chaud. Ils ont souvent besoin d'une alimentation plus riche en calories et en bons nutriments, et d'un accès constant à de l'eau fraîche (la neige ne suffit pas). Après une longue sortie, séchez bien sa fourrure pour qu'il ne garde pas l'humidité sur lui. Prévoyez aussi un abri sec, protégé du vent, et limitez le temps passé dehors lors des grands froids. Un chien costaud n'est pas à l'épreuve du gel!

PENSEZ AUSSI AUX PATTES
Le sel de déglaçage et la glace peuvent irriter les coussinets. Au retour de la promenade, essuyez les pattes avec un linge humide et tiède, puis séchez-les bien. Des bottillons ou un baume protecteur appliqué avant la sortie offrent une protection supplémentaire, surtout pour les chiens sensibles ou qui marchent longtemps sur les trottoirs salés.

Passez nous voir en boutique, on se fera un plaisir de vous conseiller pour que votre chien traverse l'hiver au chaud et en pleine forme.

ANIMO etc
St-Hyacinthe

**5259, boul. Laurier Ouest,
Saint-Hyacinthe
Tél. : 450 768-7728
animoetc.com**

Simon-Pierre Savard-Tremblay nommé ministre des Relations avec les Premières Nations et les Inuit

Le député péquiste de Saint-Hyacinthe, Simon-Pierre Savard-Tremblay, devient le premier ministre des Affaires autochtones à être membre des Premières nations et le premier député de Saint-Hyacinthe à siéger au Conseil des ministres en 60 ans.

ALEXANDRE D'ASTOUS

« C'est un très bel honneur d'avoir été choisi par le Premier ministre, surtout qu'il avait annoncé que ce serait un cabinet réduit. D'avoir été retenu dans ce contexte, c'est un honneur. Il y a beaucoup d'autres excellents candidats qui auraient pu être au Conseil des ministres. Cela fait de moi le premier député de Saint-Hyacinthe à être au Conseil des ministres depuis 1966 », commente M. Savard-Tremblay.

« C'est un beau et grand défi d'établir un dialogue de nation à nation et d'offrir un meilleur partenariat que ce qui est en vigueur sous le régime canadien présentement. L'objectif du Parti Québécois de mener à l'indépendance est clair et ça va se faire avec les Premières nations et les Inuit, pas sans et certainement pas à leur encontre. Je porte fièrement les deux identités. Pour moi, ce n'est pas contradictoire, comme il peut y avoir des Québécois issus de l'immigration qui, tout en étant des fiers Québécois sont fiers de leur patrie d'origine. Je vois bien l'importance du pouvoir politique pour protéger les distinctions culturelles », affirme celui qui rappelle que la langue des Wendats est disparue pendant longtemps et qu'elle est en train de renaître petit à petit.

Un projet de loi à venir

M. Savard-Tremblay souligne qu'au moment de l'assermentation, le Premier ministre Paul St-Pierre-Plamondon a été très clair sur le fait qu'il souhaitait que je dépose, après consultation avec les peuples autochtones, un projet de loi transformant la Déclaration de l'ONU sur les peuples autochtones entériné par les autochtones. « Ce sera un très beau défi », lance-t-il.

Le nouveau ministre devait rencontrer le chef des Premières nations, Francis Verreault-Paul, le 28 octobre, afin d'amorcer un dialogue.

Les priorités du nouveau ministre, au moment de l'entrevue, le 27 octobre, était l'embauche du personnel pour son cabinet et son bureau de circonscription. « J'attends de connaître le budget général pour savoir combien je peux avoir d'employés et combien je peux les payer », dit-il.



PHOTO : COURTOISIE

Simon-Pierre Savard-Tremblay lors de son assermentation comme ministre des Affaires autochtones.

Simon-Pierre Savard-Tremblay fait son entrée à l'Assemblée nationale du Québec après plus de six ans à la Chambre des communes à Ottawa comme député du Bloc Québécois.

Il a été élu, le 5 novembre dernier, avec une confortable avance. Le péquiste a obtenu plus du double de votes que son plus proche poursuivant Alexandre Dion Rolland, du Parti conservateur, soit 15 354 contre 6 088, pour un pourcentage de 39,09 contre 17,78.

Les priorités du député pour la circonscription sont le développement économique, le logement et l'agroalimentaire. « Je vais pousser très fort pour que la réponse soit positive pour le projet de centre d'innovation en agroalimentaire qui est à l'étude au ministère de l'Économie. J'en avais fait la première sortie de ma campagne », déclare-t-il.

PUBLIREPORTAGE

Résidence St-Hyacinthe : une maison qui évolue pour ses résidents

GUILLAUME MOUSSEAU

ALLIÉS AGENCE CRÉATIVE

Pour Philippe-Olivier Cusson et Carl Périard, les nouveaux propriétaires de la Résidence St-Hyacinthe, faire évoluer la maison est avant tout un travail d'équipe. Si leur vision donne la direction, ce sont les employés sur place qui font la différence au quotidien, par leur présence, leur patience et leur façon d'accompagner chaque résident.

Ensemble, ils souhaitent offrir aux personnes vivant avec Alzheimer ou un trouble cognitif un milieu où sécurité, liberté et bien-être se côtoient. Leur ambition : adapter cette résidence de 59 unités aux besoins de ceux qui y habitent, tout en soutenant ceux qui prennent soin d'eux.

UNE LIBERTÉ ADAPTÉE AUX BESOINS

Pour une famille qui découvre la résidence, l'accompagnement se distingue d'abord par la possibilité de circuler librement à l'intérieur. Les portes extérieures sont sécurisées par code afin de limiter les risques liés à l'errance, tout en permettant aux résidents de se déplacer dans leur milieu de vie.

La salle à manger, largement fenestrée sur le boulevard Laurier, constitue le cœur de la maison. On s'y retrouve pour les repas, mais aussi pour discuter, écouter de la musique et parfois improviser quelques pas de danse. À l'étage, un salon offre un espace plus calme. Pendant l'été, la cour extérieure sécurisée permet de profiter du plein air.

Au quotidien, les employés accompagnent les résidents au lever, pendant les soins d'hygiène et lors de la médication, en respectant leurs habitudes et leur rythme. Cette attention à chaque personne contribue à créer un environnement rassurant, où chacun conserve ses repères et sa dignité.

Pour nourrir les échanges, la résidence a établi un partenariat avec la Société Alzheimer des Maskoutains–Vallée des Patriotes, qui anime des activités chaque semaine. La responsable des activités et les bénévoles proposent aussi jeux de mémoire, bingo, karaoké, danse et zoothérapie.

À l'arrivée d'un animal, des résidents plus réservés sourient, tendent la main et racontent des souvenirs. Ces petits moments illustrent la place accordée aux liens humains et aux plaisirs du quotidien.

RECONNAÎTRE CEUX QUI PRENNENT SOIN

Les propriétaires tiennent à souligner le dévouement des équipes de soins, qui assurent chaque jour l'accompagnement des résidents. Après une période de restructuration, leur priorité est de consolider une équipe stable, soutenue et bien encadrée, où chacun peut développer ses compétences.

Cette reconnaissance se traduit par un engagement concret : maintenir de façon permanente la bonification salariale de 4 $ l'heure pour les employés admissibles après la fin de la prime gouvernementale. L'entreprise choisit d'en absorber le coût pour reconnaître la valeur de leur contribution.

L'évolution de la maison passe également par l'amélioration des lieux, le développement des activités et une communication renforcée avec les familles. Celles-ci connaissent l'histoire, les habitudes et les préférences de leur proche : leur participation aide les employés à adapter leur accompagnement.

Les commentaires des résidents, des familles et du personnel doivent ainsi guider les prochaines étapes. Derrière cette démarche, une volonté commune rassemble propriétaires et employés : faire de la Résidence St-Hyacinthe un milieu chaleureux et sécurisant, qui continue d'évoluer avec les besoins de ses résidents.



De gauche à droite sur la photo: Nancy Bullock - Adjointe administrative, Gisèle Roy-Émard - Directrice des opérations et Service à la clientèle, Frédérique Keraval - Directrice des soins.

POUR PLUS D'INFORMATION:
https://www.residencest-hyacinthe.ca
4105 boul. Laurier O, Saint-Hyacinthe
Téléphone : 450-773-6660

info@residencest-hyacinthe.ca

Qui pour succéder au siège de Saint-Hyacinthe–Bagot–Acton ?

La retraite politique de Chantal Soucy aura été de courte durée. Celle qui avait décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat pour la CAQ en septembre dernier, a confirmé le 22 octobre qu'elle est la candidate libérale lors de l'élection partielle fédérale du 7 décembre dans Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton.

ALEXANDRE D'ASTOUS

« J'ai eu le privilège de servir les gens de Saint-Hyacinthe et de défendre leurs intérêts pendant plus de 12 ans. J'avais décidé de ne pas renouveler mon mandat au provincial. Je connais les défis auxquels font face nos familles, nos agriculteurs et nos entreprises. Mon action au fédéral s'inscrit dans cette continuité, c'est-à-dire de défendre les intérêts de mes citoyens et de livrer la marchandise », affirme Chantal Soucy.

Mme Soucy mise sur son bilan au fédéral pour convaincre les électeurs de voter pour elle. « J'ai été au rendez-vous pour des investissements majeurs, notamment pour le tunnel Casavant et l'agrandissement de l'Hôpital de Saint-Hyacinthe, sans oublier la construction de nouvelles écoles. J'ai eu l'appel du cabinet du Premier ministre, Mark Carney, et j'ai accepté de relever ce défi. Je veux faire ce que je faisais déjà pour Saint-Hyacinthe, mais à un autre palier de gouvernement et dans une circonscription plus grande. Ce ne sera plus neuf municipalités, mais plutôt 25 ».

« Je connais très bien le territoire. Je vais aller à la rencontre des maires et des citoyens pendant la campagne. C'est important pour moi afin de bien comprendre leurs enjeux. Jusqu'à présent, les enjeux des citoyens tournent beaucoup autour du coût de la vie, l'inflation, le logement et l'incertitude par rapport à nos voisins du Sud », poursuit la candidate libérale, qui estime avoir fait ses preuves.

Chantal Soucy souhaite amener Saint-Hyacinthe-Bagot-Acton au pouvoir après 33 ans dans l'opposition. « Être à la table des décideurs sera très avantageux pour la circonscription. »

Caroline Émond pour le Bloc Québécois

Caroline Émond représente le Bloc Québécois. Elle a notamment été directrice générale de la Fédération internationale du lait jusqu'en 2024 ainsi que déléguée du Québec à Bruxelles auprès des institutions européennes en 2013-2014.

« Je suis prête à débattre de notre vision pour Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton avec les candidates et candidats des autres partis. Je m'engage à être une députée de terrain, à l'écoute des citoyens et des citoyennes. Je serai la députée des entrepreneurs et des travailleurs, tant dans le secteur agricole que de nos PME, qui veulent être protégées sans compromis dans les négociations commerciales, mais qui veulent aussi faire rayonner leur savoir-faire. Je continuerai de veiller au développement de la région en tant que pôle d'innovation de calibre international. Je m'engage aussi à assurer la promotion et la défense de notre identité québécoise et de la fierté qui habite les femmes et les hommes d'ici face à des libéraux qui sacrifient notre culture et financent l'affaiblissement de notre belle langue française », déclare-t-elle.

La candidate a inauguré son local de campagne, le 8 novembre, aux côtés du chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, de plusieurs députés du Bloc et du Parti Québécois, dont le député de Saint-Hyacinthe et ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, Simon-Pierre Savard-Tremblay,



PHOTOS : COURTOISIES

De gauche à droite : Chantal Soucy, candidate Parti libéral, Caroline Émond, candidate Bloc Québécois, Luc-Brodeur-Jourdain, candidat Parti conservateur, Martin Grenier candidat Parti vert.

« Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton est le cœur de l'écosystème agroalimentaire du Québec, un moteur d'innovation et un haut lieu de recherche et de formation », précise la bloquiste.

Un footballeur à la retraite pour les Conservateurs

Les autres candidats qui étaient confirmés en date du 10 novembre sont l'ancien joueur de football des Alouettes de Montréal, Luc Brodeur-Jourdain, pour le Parti conservateur et Martin Grenier, du Parti vert.

« Après 11 saisons à défendre les couleurs des Alouettes de Montréal, je me lance dans un nouveau défi, celui de défendre les intérêts de ma région à Ottawa », lance Luc-Brodeur-Jourdain, natif de Saint-Hyacinthe, qui a remporté deux Coupe Grey avec les Alouettes. Il vient d'être intronisé au Panthéon des sports du Québec.





OFFREZ LE CENTRE-VILLE EN CADEAU !

BONUS
DU TEMPS DES FÊTES
JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE

Promotion applicable sur place seulement :
550, avenue Saint-Denis, Saint-Hyacinthe

SDC CENTRE-VILLE SAINT-HYACINTHE | 450 774-8602
POUR PLUS DE DÉTAILS : CENTREVILLESTH.COM

Une loi cadre sur le droit à l'alimentation

On n'a jamais autant parlé d'alimentation, du coût des aliments qui ne cessent d'augmenter, des épiceries à bas prix ou des banques alimentaires qui ne suffisent pas à répondre à la demande des personnes qui n'arrivent plus à se nourrir par leurs propres moyens. Et pourtant, on parle peu du droit à l'alimentation, même s'il s'agit d'un des droits fondamentaux des êtres humains.

ROGER LAFRANCE

Or, le Regroupement des cuisines collectives du Québec a bien l'intention d'en parler. Au printemps dernier, il a d'ailleurs tenu à Sherbrooke un colloque sur la question, événement qui a réuni pas moins de 400 personnes.

« L'insécurité alimentaire, ce n'est pas une question de nourriture, soutient Mélanie Lamoureux. C'est surtout une question de revenus, de coût du logement, de perte de souveraineté alimentaire et d'accès à une alimentation de qualité. »

Mélanie Lamoureux est chargée de projet à la mobilisation au Regroupement des cuisines collectives du Québec. Elle était de passage lors du dernier Toast populaire de Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska, le 13 octobre dernier, pour parler du droit à l'alimentation.

Face à l'insécurité alimentaire, on s'est habitué à voir des organismes offrir de l'aide alimentaire ou des dons en nourriture. Or, pour les Cuisines collectives du Québec, il faut élargir la question afin de mettre en place des conditions qui permettent aux gens de pouvoir se nourrir par eux-mêmes.

« On veut sortir de la charité et de la responsabilisation personnelle par rapport à la nourriture pour en faire une responsabilité collective », soutient-elle.

Le droit à l'alimentation repose sur plusieurs composantes dont la disponibilité et la stabilité des approvisionnements alimentaires, l'accessibilité physique et économique aux aliments, la durabilité des systèmes alimentaires et l'adéquation des aliments qui doivent correspondre à nos besoins nutritionnels, à nos préférences et nos valeurs.

« Pour Mélanie Lamoureux, l'insécurité alimentaire, ce n'est pas seulement que la difficulté à se nourrir adéquatement. C'est aussi une question de revenus, de coût du logement, de perte de souveraineté alimentaire et d'accès à une alimentation de qualité. »

Parmi les solutions proposées, le Regroupement propose l'adoption d'une loi cadre qui obligerait l'ensemble des interventions gouvernementales à tenir compte du droit à l'alimentation de la population dans leurs décisions ou lois. Le droit à l'alimentation concerne aussi le type d'agriculture qu'on privilégie, la production agroalimentaire, la protection des territoires agricoles, l'urbanisme, l'alimentation des enfants à l'école, les institutions de santé qui doivent fournir des repas ou l'environnement.

« L'alimentation est intrinsèquement intersectorielle et mérite d'être abordée de manière transversale, souligne Mélanie Lamoureux. Une gouvernance interministérielle est donc nécessaire pour agir efficacement. »

Même les municipalités peuvent être concernées. Mélanie Lamoureux cite notamment la Ville de Sherbrooke qui a adopté une charte alimentaire, ce qu'envisage aussi la MRC de Coaticook. Par l'urbanisme, les municipalités peuvent prévoir des mesures pour garantir des conditions favorisant un accès à une nourriture saine et adéquate auprès de leurs citoyens.



PHOTO : ROGER LAFRANCE

Mélanie Lamoureux est chargée de projet à la mobilisation au Regroupement des cuisines collectives du Québec.

Le Regoupement des cuisines collectives a élaboré un site Internet (https://droitalimentation.org/) pour sensibiliser les organismes et élus à la question du droit à l'alimentation.

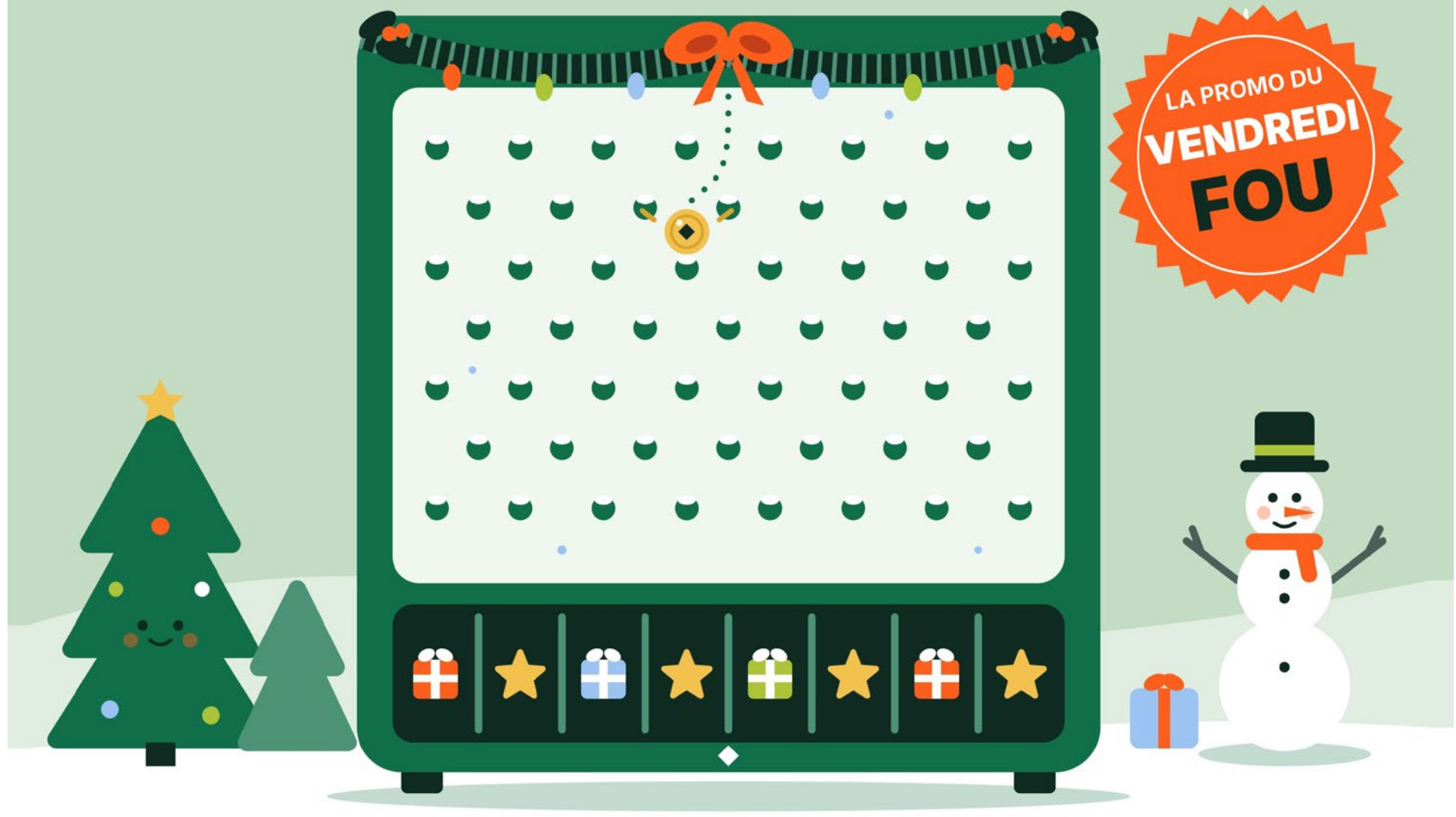
« Il ne faut pas oublier que notre système alimentaire est fait pour faire de l'argent, pas pour nourrir le monde », soulignait Chantale Vanier, coordinatrice des Cuisines collectives à La Moisson Maskoutaine, qui assistait à la conférence.



◆ LE 27 NOVEMBRE SEULEMENT

Le Plinko *des Fêtes*

Achetez 100 $ et plus en cartes-cadeaux au kiosque d'information et tentez votre chance. Faites descendre votre jeton et découvrez les surprises qui vous attendent !



Galeries
ST·HYACINTHE

*Une transaction par personne. Offre valide le 27 novembre 2026 seulement, jusqu'à épuisement des stocks. Les Galeries St-Hyacinthe se réservent le droit de mettre fin à la promotion sans préavis.

gsth.ca

Le Centre des arts Juliette-Lassonde célèbre ses 20 ans avec l'œuvre *Ignescence*

Dans le cadre des célébrations de son 20e anniversaire, le Centre des arts Juliette-Lassonde a dévoilé, le 21 octobre dernier,* Ignescence*, une œuvre d'art public réalisée par l'artiste Nathalie Bellier, connue sous le nom de Thalz. Installée sur la terrasse Sylvestre-Lafontaine, cette nouvelle sculpture vient enrichir les lieux d'une création rendant hommage à l'histoire du Centre des arts, aux artistes qui ont foulé ses scènes et aux souvenirs qui ont marqué le public au fil des années.

LA RÉDACTION

Une œuvre porteuse de sens et de souvenirs

Réalisée en aluminium, *Ignescence* représente une Terre évidée, évoquant les changements climatiques, un thème central dans la démarche artistique de Nathalie Bellier. Son nom fait référence à l'incandescence et symbolise également le feu sacré et la passion qui animent les artistes.

La Terre repose sur un socle composé d'une mosaïque de photographies retraçant les 20 dernières années du Centre des arts. Images d'artistes ayant marqué ses scènes, photographies d'archives, souvenirs de moments marquants et témoignages laissés par les artistes s'y côtoient pour raconter, à leur façon, l'histoire du lieu.

Avec l'arrivée *d'Ignescence*, la terrasse Sylvestre-Lafontaine accueille désormais une deuxième œuvre d'art public. En effet, la nouvelle sculpture rejoint *Perséides*, une création de Claude Millette inaugurée en 2014 pour souligner le 20e anniversaire de la Société de Diffusion de Spectacles de Saint-Hyacinthe.

Une nouvelle façon de découvrir l'histoire du Centre des arts

Au-delà de sa dimension artistique, *Ignescence* invite également les visiteurs à replonger dans les moments qui ont façonné l'identité du Centre des arts. Un code QR, accessible sur la plaque d'identification de l'œuvre, permet de découvrir plus en détail la mosaïque photographique, mettant de l'avant les artistes représentés, leurs dates de passage et les crédits photographiques.

Avec cette nouvelle installation, le Centre des arts Juliette-Lassonde laisse une trace permanente de son 20e anniversaire. Le public est invité à venir découvrir *Ignescence* sur la terrasse Sylvestre-Lafontaine et à prendre le temps d'explorer les nombreux souvenirs qui la composent.



PHOTO : FRANÇOIS LARIVIÈRE

De gauche à droite : Jean-Pierre Boileau, Nathalie Bellier, Jean-Sylvain Bourdelais, Jeannot Caron et Sonia Chénier.



La fièvre de l'impro de retour à Saint-Hyacinthe

La Ligue nationale d'improvisation, qui combine à merveille le théâtre et le hockey, célébrera ses 50 ans l'an prochain. Au fil des ans, Saint-Hyacinthe a largement contribué à l'essor de l'impro... et ça continue plus que jamais!

ALAIN BÉRUBÉ

La L.A.I.T. (Ligue Amateur d'Improvisation Théâtrale) a vu le jour le 26 décembre 1986, alors que le Centre Biblio-Culturel de Saint-Simon proposait un lieu de rassemblement pour les jeunes improvisateurs de la région maskoutaine. Saint-Hyacinthe a ainsi été un laboratoire pour cette forme d'expression théâtrale tout à fait unique.

Un organisme sans but lucratif, Production Les 3 Coups, a permis depuis 1991 de structurer les activités d'impro. Des échanges internationaux avec la France, la Belgique, la Roumanie et la Pologne ont permis de faire rayonner davantage la L.A.I.T.

Après quelques creux de vague – notamment durant la pandémie -, la L.A.I.T., qui a tenu ses activités au Centre Humania, a choisi comme nouvelle maison le Zaricot. Un dimanche soir sur deux, les improvisateurs démontrent leur génie dans une ambiance survoltée.

« On a constaté qu'il y avait toujours une forte demande pour les matchs d'improvisation. La popularité de nos ateliers, avec entre autres la participation de Christian Vanasse, une légende de la LNI, et le jeune comédien Hugolin Jodoin-Michaud, ont confirmé que la L.A.I.T. a toujours sa place », souligne Évelyne Ouellet, vice-présidente de Production Les 3 Coups.

Mme Ouellet – qui a elle-même été sur la « patinoire » en tant que joueuse - est agréablement surprise du calibre des joueurs qui font actuellement partie de la L.A.I.T.



PHOTO : MARIE JANELLE

Julia Boyer et Évelyne Ouellet, deux joueuses de la L.A.I.T., ont beaucoup de plaisir à "lâcher leur fou" lors des soirées au Zaricot.

« Notre ligue d'été au Zaricot, mise sur pied par Charles-Antoine Graveline, a été fort appréciée des spectateurs. On a pu rassembler un bon mélange d'anciens joueurs de la L.A.I.T et de nouveaux talents. De plus, nous avons présenté quelques matchs spéciaux ailleurs en ville. Ça se continue cet automne et nos improvisateurs donnent vraiment un magnifique spectacle! », clame Mme Ouellet.

Le CinéMaska, qui propose depuis l'an dernier plusieurs événements culturels dans l'ancien théâtre Maska, bénéficie également de la renaissance de l'impro à Saint-Hyacinthe.

Des soirées d'impro Maskarade donnent l'occasion aux fans d'impro, une fois par mois, de revoir plusieurs anciennes têtes d'affiche de la L.A.I.T.

La ligue française La COMIC a d'ailleurs fait escale au CinéMaska récemment.

« Depuis le premier événement présenté par la Maskarade, il y a un bel engouement chez nous. Le public est au rendez-vous et il y a beaucoup d'ambiance! », allègue Frédéric St-Jean, responsable des opérations du bar et de l'alimentation pour CinéMaska.

M. St-Jean – qui retrouve lui-même avec bonheur un loisir qu'il avait mis de côté il y a bien longtemps - soutient que la nostalgie est toujours là, alors que les légendes de la L.A.I.T. démontrent qu'ils sont toujours vifs d'esprit et très efficaces.

« Nous sommes ravis de contribuer à cette relance de l'impro à Saint-Hyacinthe. On sent qu'il y a un momentum, avec un public fidèle qui apprécie les prouesses de nos improvisateurs », confie-t-il.

Avec en plus les ligues et événements spéciaux dans les écoles secondaires et au Cégep de Saint-Hyacinthe, ainsi que les soirées de style cabaret du collectif R.I.R.E. – qui suit les traces des Enfants du feu -, l'improvisation est plus que jamais en santé à Saint-Hyacinthe et les environs.

« Le temps d'une soirée, on oublie la grisaille et le stress du quotidien pour vivre ensemble de beaux moments de rires et de folie. Ça fait beaucoup de bien », admet Frédéric St-Jean.

Même son de cloche pour Évelyne Ouellet.

« L'improvisation est l'occasion unique de créer de nouvelles amitiés et de créer des ponts entre les générations. On rencontre des gens extraordinaires et toujours dans la bonne humeur », conclut-elle.



PHOTO : ÉRIC DUBÉ

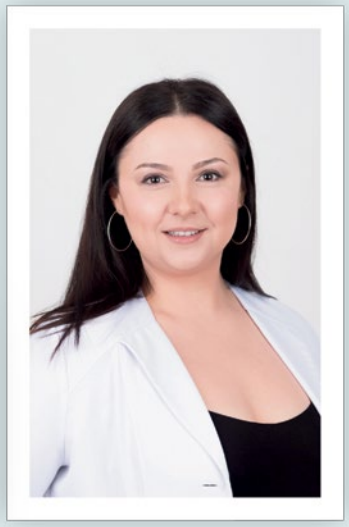
La Maskarade a récemment accueilli des joueurs de la ligue française La COMIC.



VOUS CHERCHEZ UNE CLINIQUE DENTAIRE
DE CONFIANCE DANS LA RÉGION?

NOUS ACCUEILLONS AVEC PLAISIR
LES NOUVEAUX PATIENTS!





clinique dentaire
Saint-Thomas

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS:

www.cliniquedentaire
saint-thomas.ca

201-6165 boul Laframboise,
St-Hyacinthe, QC

450-796-3303

C'EST BIENTÔT LE VENDREDI FOU!

SUBARU LANCE SON TOUT PREMIER ÉVÉNEMENT

« LE BONHEUR, ÇA SE PARTAGE »

La première édition de l'événement *Le bonheur, ça se partage* au Canada se déroulera du 23 novembre 2026 au 4 janvier 2027. Subaru Canada versera un don de 250 $ pour chaque véhicule Subaru neuf vendu pendant la campagne . Les clients peuvent diriger le don vers l'un des quatre organismes de bienfaisance nationaux partenaires participants. Subaru Canada vise à recueillir plus de 1,5 million de dollars en dons dans le cadre de cette campagne inaugurale

269267

SUBARU

30 ans d'aventures.
À vous de poursuivre l'histoire.

Boni des Fêtes
RABAIS DE 2 000$*
inclus à l'achat ou à la location

Subaru, c'est nous.

LA TOUTE NOUVELLE
OUTBACK
LIMITED XT 2026

104 paiements à partir de 168$ par semaine, taxes en sus
Location de 36 mois
0$ accompte
Taux de location à partir de 2,99%
49 008$ Prix à l'achat. Tout inclus, taxes en sus.

AWD Traction intégrale symétrique à prise constante · BOXER ENGINE · EyeSight · vive la différence

SUBARU Subaru St-Hyacinthe

2855, Picard, Saint-Hyacinthe, sortie 130 de l'autoroute 20

*L'offre de location s'applique au modèle illustré, la Outback Limited XT 2026 (TDA LX), dont le prix à l'achat est de 49 008 $ (taxes en sus). L'offre de location comprend 156 paiements de 168 $ (taxes en sus) par semaine pour un terme de 36 mois avec un acompte de 0 $. Le premier paiement de 168 $ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 192,57 $ (taxes incluses). La location est basée sur une allocation annuelle de 24 000 km. Des frais de 0,10 $/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Sont inclus les frais de transport et de préparation (2 295 $), la surcharge sur le climatiseur (100 $), les droits spécifiques sur les pneus neufs (22,50 $), les frais d'administration (395 $), les différents rabais du manufacturier, le cas échéant, et excepté pour le prix à l'achat comptant, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et les frais applicables par Subaru Services Financiers (44 $ pour l'offre de location). Le prix à l'achat peut changer sans préavis. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Financement à l'achat également offert. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 novembre 2026. Certaines conditions s'appliquent. Le choix de couleurs peut être limité et dépend de la disponibilité pendant la durée de l'offre. 1. EyeSight[MD] est un système d'assistance au conducteur qui peut ne pas fonctionner dans certaines conditions. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. 2. Les cotes de sécurité sont attribuées par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Visitez le www.iihs.org pour connaître les méthodes de tests. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. Outback et Subaru sont des marques déposées de Subaru Corporation et « vive la différence » est une marque déposée de Subaru Canada, Inc.

SUBARU Subaru St-Hyacinthe

2855 rue Picard,
Saint-Hyacinthe
Sortie 130 de l'autoroute 20

450 773-5262

Cette souffrance invisible

Valérie Carreau, autrice de Saint-Bruno-de-Montarville, vient de faire paraître son quatrième livre, Lever de terre, aux éditions Marchand de feuilles. Dans ce roman, elle aborde la douleur d'une jeune femme qui combat des crises de migraine envahissantes, et excelle à rendre avec sensibilité les détails de ce mal invisible. On y croit, on partage sa souffrance et on dévore les pages d'un seul trait!

MARIE-ANDRÉE AUBIN

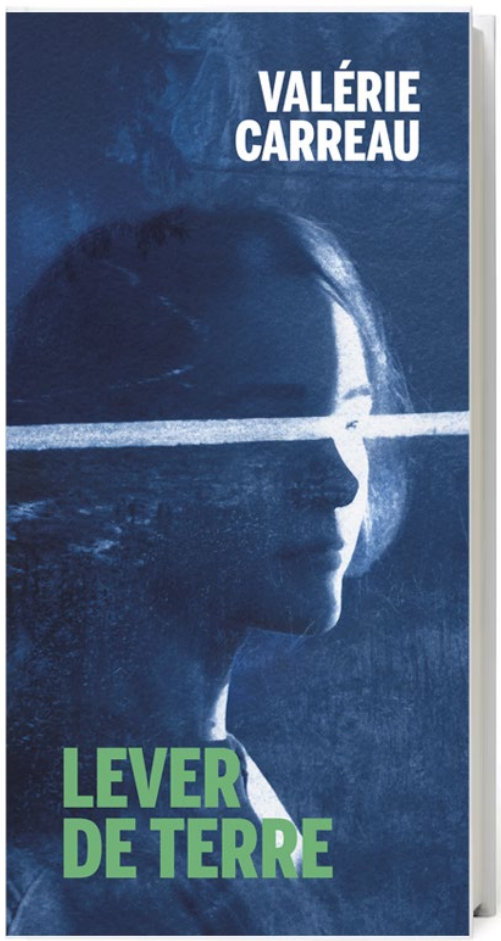
Quand la douleur prend toute la place

Claire et Vincent vivent en banlieue et rêvent d'un voyage au bord de la mer avec leur fils Jules. Nous sommes en septembre 2014, Jules entre en maternelle, Claire débute un doctorat et ils achètent leurs billets pour leurs prochaines vacances en juillet 2015. Voilà un beau projet stimulant qui sera malheureusement bientôt assombri : « Dès le début de la session, Claire s'était mise à mal dormir. Elle savait que le manque de sommeil augmentait la fréquence et l'intensité de ses migraines, mais plutôt que de l'aider à dormir la nuit, cette idée la gardait éveillée, anxieuse. » Les analgésiques achetés en vente libre à la pharmacie ne font plus effet. À la fin de la session, en décembre, elle consulte son médecin qui la réfère à un neurologue. Deux mois plus tard, après 72 jours de migraine, le neurologue lui prescrit des médicaments à l'essai, lesquels engendrent des effets secondaires indésirables. Terrassée par la douleur, cette jeune maman au corps athlétique est maintenant méconnaissable.

Un séjour difficile

Malgré tout, en juillet 2015, la petite famille s'installe dans un appartement loué au Costa Rica. Claire espère que le changement de décor et de climat lui fera du bien. La chaleur, l'humidité et le manque de sommeil n'aident en rien sa situation : « Dans la chambre, sa tête lui semble tout à coup trop lourde pour ses épaules et ses trapèzes endoloris; elle se penche vers l'avant, prête à basculer. Claire la retient avec ses mains. La pression de ses doigts sur la peau de son front en aggrave les plis. »

Vincent ne reconnaît plus son amoureuse, ne la touche plus. Seul au salon, il joue avec Jules en silence car le moindre bruit devient une agression pour Claire. La maladie brise la vie familiale : « Vincent ne doute pas de la souffrance de Claire, mais il se demande parfois si la douleur qu'elle ressent dans son corps ne provient pas plutôt de son imagination. »



Comme les femmes souffrent davantage de migraines que les hommes, plusieurs se reconnaîtront ou reconnaîtront une amie à travers le récit intime et touchant de Valérie Carreau qui semble avoir connu ce mal de près.



VALÉRIE CARREAU
Lever de terre.
Éditions Marchand de feuilles,
2026, 105 p.

L'autobus en campagne

Si le transport est responsable de la part la plus importante des gaz à effet de serre que nous produisons, diminuer les déplacements qu'on fait seul en voiture devrait diminuer les émissions, non? Un nouveau gouvernement est arrivé à l'Assemblée nationale avec la promesse d'instaurer un laisser-passer de transport en commun universel à bas prix valide partout. Cette idée mérite-t-elle la réjouissance de l'écologiste en nous ou ne mérite-t-elle pas plutôt qu'on s'emplisse de scepticisme? Jetons-y un œil.

FÉLLIX TREMBLAY



PHOTO : FREEPIK

Pour l'instant, peu de choses ont été dites à propos de cette idée si ce n'est que, si on se fie à la ligne de la campagne péquiste, partout au Québec l'on pourra bientôt voyager en transport en commun pour moins de 100 $/mois. Le coût de cette mesure s'élèverait alors à 77 millions de dollars par an. Sur le fond, on ne peut être que d'accord : il est impératif que l'on diminue le nombre de déplacements qui se font seul en voiture. Que ce soit grâce au transport actif, au covoiturage ou à l'utilisation des transports en commun, chacun des déplacements qui n'est pas fait en solo se traduit directement en une diminution des émissions de GES.

Le transport en commun n'a pas que l'avantage de diminuer les émissions de GES. Il épargne aussi nos infrastructures, diminue les îlots de chaleurs dont j'ai déjà parlé en ces pages, participe à de saines habitudes de vie en augmentant le nombre de minutes actives dans une journée et stimule l'économie. Je ne peux cependant m'empêcher de souligner en passant que des aménagements urbains favorisant les déplacements actifs comme la marche et le vélo pourraient aussi avoir les mêmes effets.

Bien entendu, les mots « partout au Québec » ne veulent pas vraiment dire partout. Ne nous leurrons pas, en dehors des grands centres, il n'y a pour l'instant pas beaucoup d'offre de transport en commun. Est-ce que la mesure du nouveau gouvernement sera assortie de moyens pour que le transport en commun se développe ailleurs que là où il est déjà implanté?

Ajoutons que les réseaux de transport déjà présents sur le territoire ne sont pas toujours adaptés et qu'une affluence soudaine pourrait ne pas avoir un déroulement aussi heureux que celui qu'on suppose. Car en transport en commun, en règle générale, l'offre stimule la demande et non l'inverse. Les gens prennent donc le transport en commun quand c'est pratique (et possible) de le faire. Ils ne le prennent pas en espérant que leur présence sera un argument pour que le transport se développe.

D'accord pour du transport en commun abordable donc. D'accord aussi pour qu'il y en ait partout. J'irais même jusqu'à dire que cette mesure est nécessaire. Il reste que pour l'instant, elle n'a pas été suffisamment détaillée pour nous convaincre qu'elle s'appuie sur ce qu'il faut pour être applicable et appliquée. À ceux qui la trouvent coûteuse, je pourrais offrir plusieurs exemples de gaspillages qui n'ont même pas l'heur d'être bons pour l'environnement, mais je préfère répondre que l'environnement, ça n'a pas de prix.



SAINT-HYACINTHE INAUGURE UNE NOUVELLE PISTE À ROULEAUX À LA PROVIDENCE

LA RÉDACTION

La Ville de Saint-Hyacinthe, en partenariat avec la Corporation des Loisirs La Providence, vient d'enrichir son offre sportive avec l'inauguration d'une nouvelle piste à rouleaux (pumptrack) asphaltée. Située derrière le centre multisports C.-A.-Gauvin, cette infrastructure dynamique est accessible gratuitement aux adeptes de planche à roulettes, de trottinette, de patin à roulettes et de BMX, tous âges et niveaux confondus.



Ce projet, qui représente un investissement total de 413 795 $, bénéficie d'une contribution de 125 000 $ de la part de la Corporation des Loisirs La Providence. Pour le maire André Beauregard, cette réalisation s'inscrit directement dans la Politique citoyenne de la Ville en offrant un lieu de pratique libre et rassembleur. Philippe Simard, président de la Corporation, a pour sa part souligné l'implication des bénévoles dans la création de ce milieu de vie favorisant l'activité physique intergénérationnelle.

La piste, composée de bosses et de virages relevés, permet aux usagers de circuler par un mouvement de pompage. Elle vient compléter le réseau de sports de glisse maskoutain, qui inclut déjà le Skateplaza et les modules des parcs Gérard-Côté et Aquinois.

Face à la popularité grandissante de ces installations au Québec, la Ville répond ainsi aux nouvelles attentes des citoyens en matière de plein air. Les résidents peuvent profiter du site quotidiennement, de 8 h jusqu'au coucher du soleil.







Paniers cadeaux

Gâteries pour les bas de Noël

Cadeaux d'hôtesse... etc!

Miel GAUVIN ST-HYACINTHE

PUBLIREPORTAGE

YUZU SUSHI EXPRESS AU IGA FAMILLE JODOIN DE DOUVILLE :

Deux ans de passion et une belle reconnaissance

GUILLAUME MOUSSEAU

ALLIÉS AGENCE CRÉATIVE

Deux ans après avoir repris le comptoir Yuzu Sushi Express du IGA famille Jodoin, Maria et Dominic ont plusieurs raisons de célébrer. Une équipe engagée, une clientèle fidèle et le prix « Franchise de l'année » dans la catégorie Yuzu sushi express reçu lors du congrès annuel de Yuzu en octobre dernier viennent souligner le travail accompli. Derrière cette reconnaissance se trouve surtout une aventure entrepreneuriale qu'ils ont bâtie ensemble, avec passion.

UNE OCCASION DEVENUE LEUR PROJET COMMUN

Pour Maria, tout commence par une proposition inattendue. Alors qu'elle est gérante de la poissonnerie du IGA, l'ancien propriétaire du comptoir Yuzu sushi express l'approche pour lui proposer de l'acheter. Elle connaît déjà le secteur de l'alimentation, mais devenir propriétaire représente un nouveau défi.

Dominic, son partenaire, est alors attaché politique. Leurs parcours sont différents, mais l'idée fait son chemin. Après en avoir discuté, ils décident de tenter l'aventure. « On en a parlé ensemble, on a réfléchi… et on s'est dit : "Pourquoi pas nous?" »

Deux ans plus tard, ce comptoir est devenu leur « bébé », un projet dont ils sont fiers de voir l'évolution.

APPRENDRE À SE COMPLÉTER

Les premiers mois demandent beaucoup d'adaptation. Tous deux doivent apprendre rapidement et toucher à tout. Progressivement, leurs responsabilités se précisent selon leurs forces.

gestion des employés et la qualité des produits. Dominic se concentre plutôt sur le marketing et le développement de l'entreprise.

Cette complémentarité repose sur la communication et la confiance. Même lorsqu'ils ne partagent pas le même avis, ils prennent le temps d'en discuter pour avancer ensemble et prendre de meilleures décisions.

DE LA FRAÎCHEUR ET DES DÉCOUVERTES

Au comptoir, Maria et Dominic misent sur les valeurs phares de Yuzu soit la qualité, la fraîcheur et la variété. Le poké au saumon épicé demeure leur meilleur vendeur, tandis que les sushis sandwichs occupent aussi une belle place parmi les favoris de la clientèle.

Ils souhaitent maintenant faire découvrir davantage les Yuzumakis, la gamme signature de Yuzu, qui permettent de sortir des choix habituels. Ces produits seront plus présents au comptoir au cours de la prochaine année. Des dégustations permettront également aux clients de les essayer et, peut-être, de trouver un nouveau coup de cœur.

UNE VICTOIRE QUI APPARTIENT À TOUTE L'ÉQUIPE

Recevoir le prix « Franchise de l'année » dans la catégorie Yuzu sushi Express représente une immense fierté pour les propriétaires. Cette distinction, qu'ils rêvaient d'obtenir depuis qu'ils en connaissaient l'existence, confirme à leurs yeux qu'ils avancent dans la bonne direction.

Ils tiennent toutefois à partager cette réussite avec leurs employés. Leur implication, leur rigueur et leurs efforts quotidiens ont contribué directement à ce résultat. Maria et Dominic remercient aussi



Deux ans après avoir repris le comptoir Yuzu Sushi Express du IGA famille Jodoin, Maria et Dominic ont plusieurs raisons de célébrer. Une équipe engagée, une clientèle fidèle et le prix « Franchise de l'année » dans la catégorie Yuzu sushi express reçu lors du congrès.

leurs clients, dont la confiance et la fidélité les encouragent à poursuivre.

GARDER LA PASSION DU PREMIER JOUR

Pour la suite, les propriétaires veulent améliorer encore l'expérience au comptoir, en accordant une attention particulière au service à la clientèle et aux dégustations.

Leur ambition demeure simple : maintenir les standards de qualité et de fraîcheur qui font la réputation de Yuzu et continuer de faire évoluer leur offre et de bâtir une entreprise solide, tout en conservant la passion qui les anime depuis le début.

5445 BOUL. LAURIER O,
SAINT-HYACINTHE

La *magie* des Fêtes

22 NOVEMBRE AU 24 DÉCEMBRE

Activités ***gratuites*** pour toute la famille !



22 NOV. AU 24 DÉC.

Viens prendre ta photo avec le Père Noël

Le Père Noël est sur place tous les jours. Horaire au gsth.ca.



19 NOV. AU 23 DÉC.

Les Veillées musicales

CERTAINS SOIRS dès 16 h. Artistes, écoles de musique et chorales à l'aire de restauration.



SAM. 28 NOV.

Mademoiselle Sucre d'orge

Spectacle musical *La recette secrète* à 13 h, puis atelier de fabrication de colliers à 14 h.



11 AU 13 DÉC.

Le Marché des Fêtes

Plus de 60 exposants de partout au Québec.

Mini-Marché · 12 déc. · 9 h à 13 h



DIM. 29 NOV.

Kiro le clown

Un spectacle de magie rigolo où les enfants participent. De 13 h à 14 h.



SAM. 12 DÉC.

Maquillage à l'aérographe

Gratuit pour les enfants de 3 ans et plus, de 11 h à 14 h.



SAM. 5 DÉC.

Bingo de Noël en famille

Dès 13 h. Une carte gratuite par famille et 9 chances de gagner des cartes-cadeaux !



19 ET 20 DÉC.

Un week-end ensorcelant

13 h à 17 h. Baguettes magiques, potions et personnages ambulants dans l'univers des sorciers.



DIM. 6 DÉC.

Les mascottes de la Pat' Patrouille

Viens rencontrer tes personnages préférés de 11 h à 12 h et de 13 h à 15 h.

À ne pas manquer

- **Petit train de Noël** : jeu. au dim. jusqu'au 8 déc., tous les jours dès le 9 déc.
- **Heures prolongées** dès le 9 déc. : lun. au ven. jusqu'à 20 h

Galeries St-Hyacinthe

gsth.ca